

conjoncture

33

TOURISME

Octobre 2018

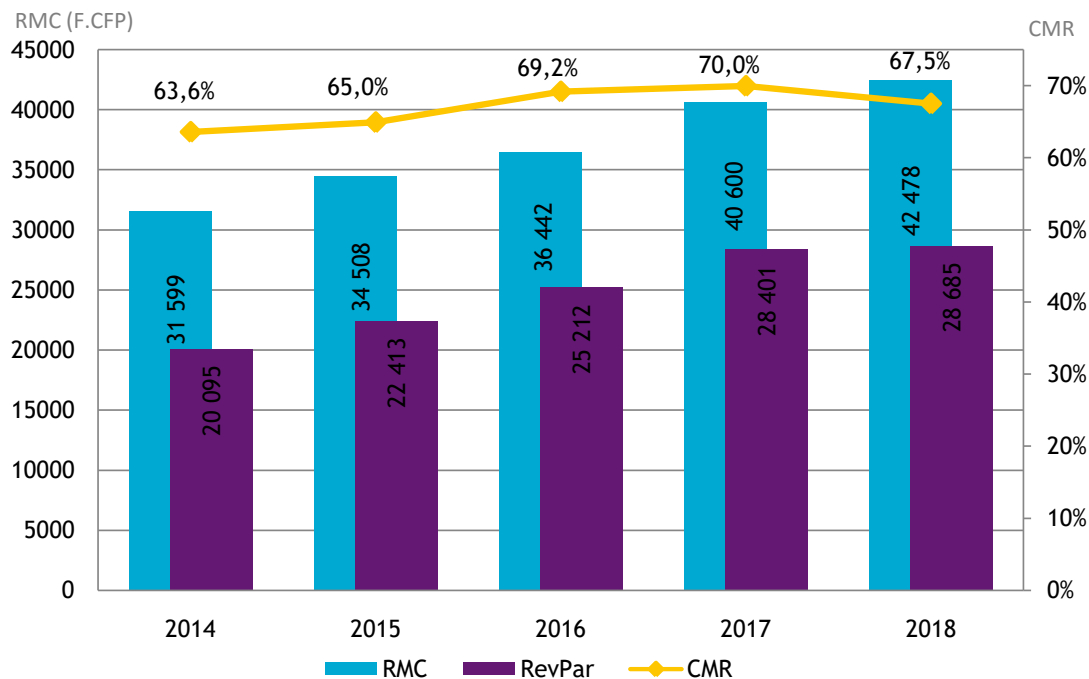
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En octobre 2018, la fréquentation hôtelière augmente de 0,5 % par rapport à octobre 2017. Cette hausse s'explique par la progression du nombre de chambres vendues vers les marchés métropolitain et européen.

Les indicateurs de gestion suivent une tendance positive. Le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 77,6 % en augmentation de 1,6 point. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) augmente de 3 % et atteint 42 276 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) est en hausse de 6 % pour s'établir à 32 803 F.CFP.

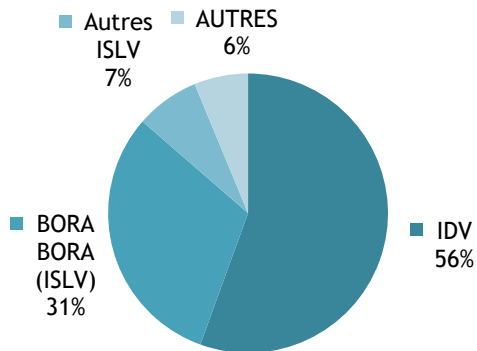
En cumul depuis le début de l'année, le coefficient moyen de remplissage (CMR) s'établit à 67,5 %, en baisse de 2,5 points par rapport à la même période de 2017.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

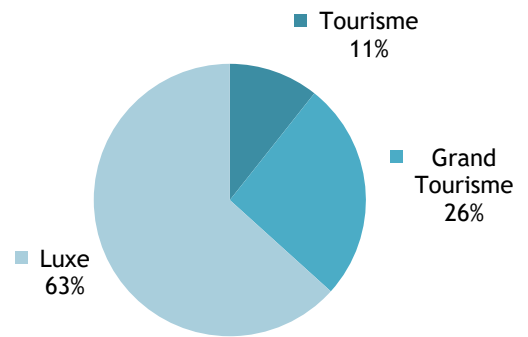


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 81 978 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



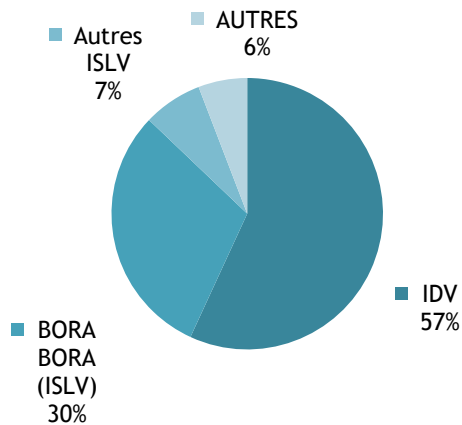
RÉPARTITION PAR CLASSE



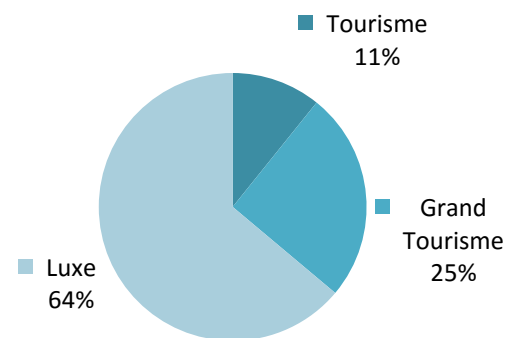
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 63 608 CHAMBRES LOUÉES

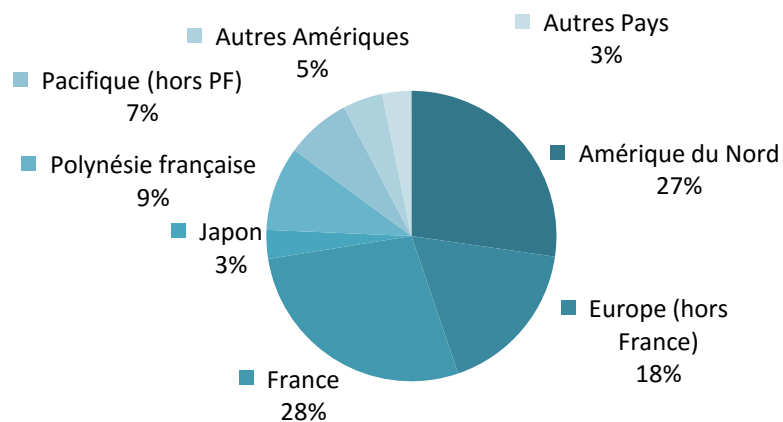
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

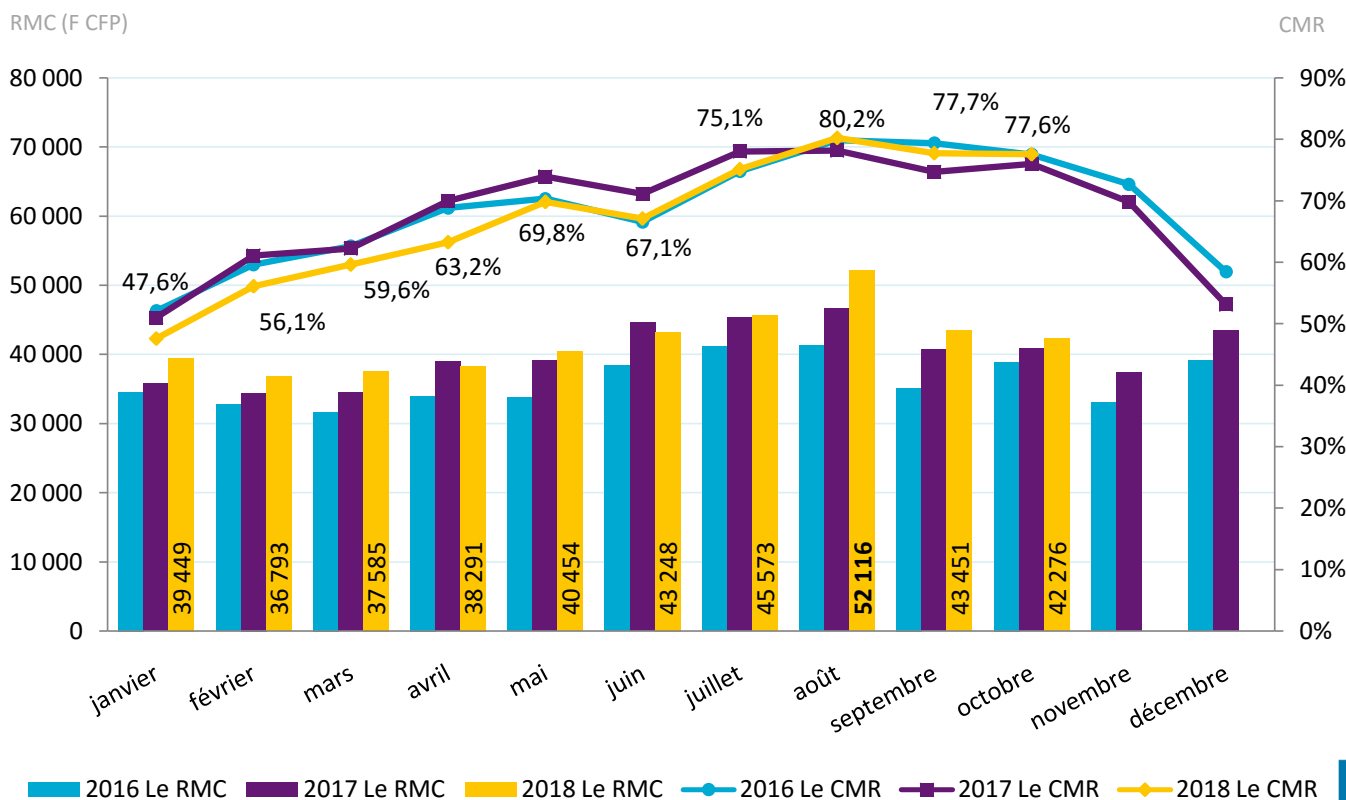
		OCT-17	JUIL-18	AOÛT-18	SEPT-18	OCT-18	VARIATION 2018/2017
Unité:		nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		36 536	34 485	35 857	33 957	36 172	-1,0%
	Tourisme	6 125	6 027	6 281	6 240	6 392	4,4%
	Grand Tourisme	8 980	8 981	9 197	8 910	9 477	5,5%
	Luxe	21 431	19 477	20 379	18 807	20 303	-5,3%
ISLV		23 181	23 922	25 970	23 886	23 726	2,4%
	Tourisme	454	420	534	506	466	2,6%
	Grand Tourisme	5 513	5 814	5 791	5 273	5 259	-4,6%
	Luxe	17 214	17 688	19 645	18 107	18 001	4,6%
AUTRES Subdivisions		3 566	3 344	4 138	3 825	3 710	4,0%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	1 251	979	1 460	1 377	1 377	10,1%
	Luxe	2 315	2 365	2 678	2 448	2 333	0,8%
TOTAL		63 283	61 751	65 965	61 668	63 608	0,5%
	TOTAL Tourisme	6 579	6 447	6 815	6 746	6 858	4,2%
	TOTAL Grand Tourisme	15 744	15 774	16 448	15 560	16 113	2,3%
	TOTAL Luxe	40 960	39 530	42 702	39 362	40 637	-0,8%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS DE GESTION D' OCTOBRE 2018

CHIFFRES DU MOIS

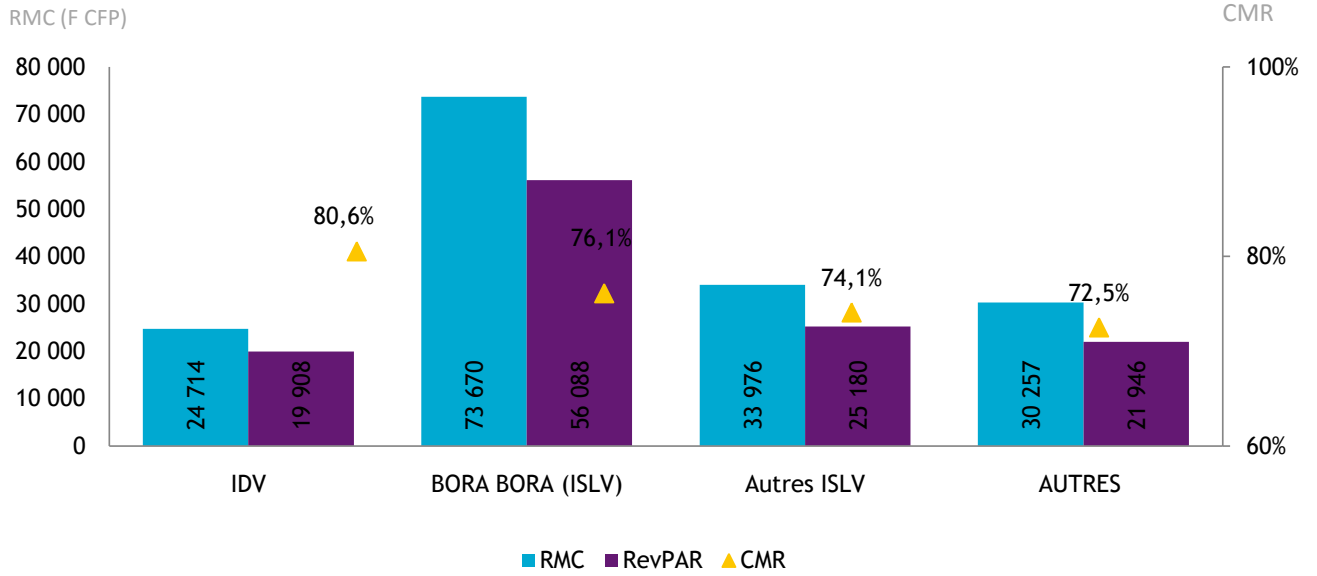
Revenu moyen par chambre louée : **42 276 F CFP**
 Revenu moyen par chambre disponible : **32 803 F CFP**
 Coefficient moyen de remplissage : **77,6%**



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

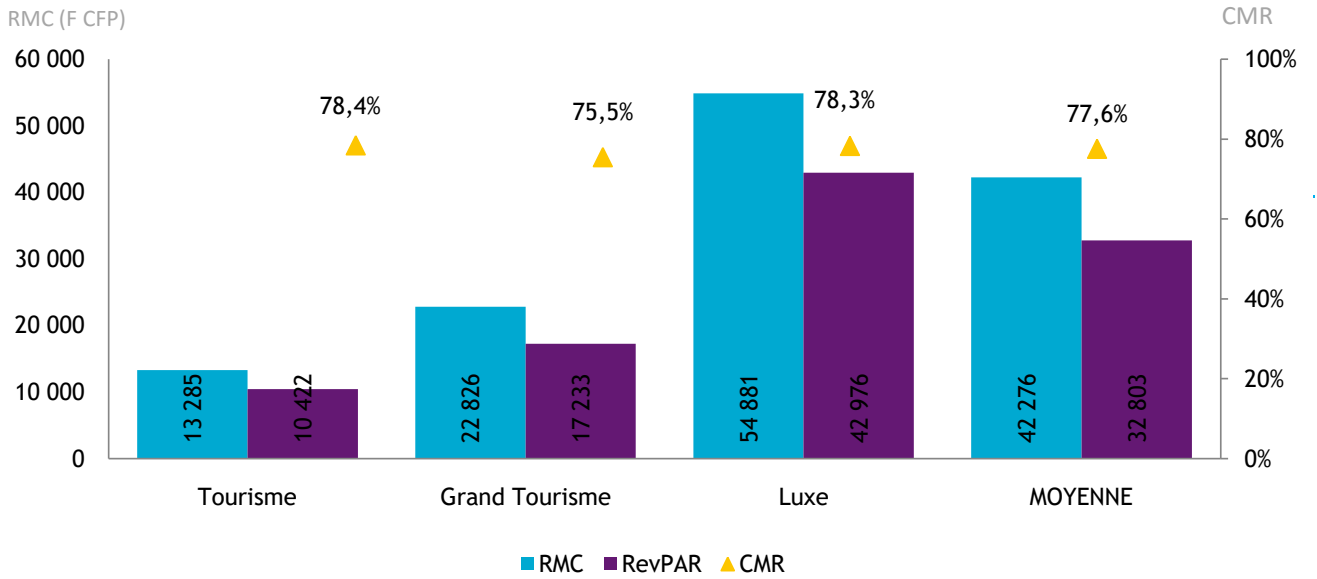


INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière: L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme: Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.